



Le mot du maire

Cette fin d'année 2022 est encore marquée par le COVID qui repart de plus belle dans notre département et notre commune. En Europe, la guerre en Ukraine n'en finit pas avec pour conséquence le malheur des peuples. Les plus faibles sont touchés par l'inflation et l'augmentation des prix de l'énergie : électricité, chauffage, carburants...

En cette fin d'année 2022, mes pensées vont également vers les familles Louraises touchées par le deuil et la maladie.

Pour autant, dans ce contexte peu réjouissant, l'ensemble de l'équipe municipale fait le maximum pour répondre aux besoins des Louraises et des Lourais en préservant les services de proximité et en maintenant les impôts locaux à un niveau raisonnable sans augmentation de la part communale.

Du travail a été réalisé à Loures-Barousse en 2022 et de nombreux projets vont voir le jour courant 2023. Un merci à la grande majorité de l'équipe municipale qui me soutient dans le travail quotidien et les choix d'avenir pour notre commune.

Un grand merci à l'ensemble du personnel qui mérite toute notre gratitude dans son travail quotidien sur la voirie, le secrétariat et les écoles.

Un grand merci à nos associations !!! Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et engagez-vous dans notre tissu associatif, nos associations ont grand besoin de vous.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et fais le vœu d'espoir, d'optimisme et d'un avenir plus serein pour 2023.

Le Maire de Loures-Barousse
Jean-Michel PALAO

UN POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

Canal du Moulin

Remplacement de la vanne existante

Après les inondations des 10 et 11 janvier 2022, il était urgent de procéder au remplacement de la vanne existante du Canal du Moulin située en limite du canal de décharge de l'Ourse.

Cet équipement est essentiel pour la mise en sécurité de notre commune, en effet le canal du Moulin traverse de part en part notre territoire

partant du canal de décharge de l'Ourse pour se jeter ensuite dans la Garonne en amont du pont de Labroquère.

Dans la délibération du Conseil municipal du 22 février 2022, il était prévu une réalisation avec génie civil estimée à 20 400 € TTC. Or, les travaux menés par la SARL DAMETAL de Labroquère, y compris la réhausse, se sont montés à 4 323,60 € TTC (3858 € vanne + 465,60 € réhausse).

Subvention obtenue sur la base des travaux initialement envisagés : 8 500 € Fonds d'aménagement rural (FAR).

Le surplus de subvention FAR sera réutilisé sur une autre opération.



Nettoyage du canal du Moulin

Merci aux employés municipaux qui ont procédé courant octobre au nettoyage d'une partie du canal du Moulin : arrachage de plantes invasives, coupes de repousses d'arbres, enlèvement de débris... Toutefois, il sera nécessaire, après autorisation administrative au titre de la loi sur l'eau qui vient de nous être délivrée par Monsieur le Préfet, de mener un léger curage à l'aide d'un engin mécanique.

La société SO DE CI BA BTP a été retenue pour ces travaux d'un montant de 1 898,40 € TTC.

Aménagement de la salle marron en espace partagé

Notre commune a la chance d'avoir une vie associative intense avec de nombreuses entités. De plus, nous accueillons des régulièrement dans nos locaux divers organismes (impôts, Mission locale, initiation informatique...)

Dans sa séance du 22 février 2022, le conseil municipal a donc décidé d'aménager la salle marron, contiguë à la mairie, afin de la transformer

en espace partagé pouvant accueillir des associations, des services publics et des travailleurs indépendants.

Ces travaux d'aménagement quasiment terminés ont porté sur de l'aménagement électrique, la plomberie, la ventilation (VMC), la création de cloisons, de toilettes et d'une ouverture supplémentaire au titre d'issue de secours.

Montant des travaux 17 544,49 € HT.

Subventions obtenues : 13 980 € (10 000 € Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), 2 280 € FAR et 1700 € Conseil régional).



Travaux sur le réseau pluvial

Le réseau communal d'évacuation d'eau pluviale est en partie obstrué au niveau du terrain de camping, notamment par la présence de racines d'arbres et de quelques obstacles.

Notre commune a donc fait venir une entreprise spécialisée pour déboucher la conduite mais l'opération s'est soldée par un échec...

Il est donc indispensable de procéder à la création d'une nouvelle conduite d'eau pluviale, en parallèle de l'existante obstruée, sur une longueur d'environ 70 mètres.

UN POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022 (SUITE)

Il est urgent de procéder à ces travaux car il y a risque de rétention d'eau et d'inondation en cas de fortes pluies ou de débordement de la Garonne.

Dans sa séance du 22 février 2022, le conseil municipal a donc décidé de faire intervenir la société Sodeciba BTP pour la création d'une nouvelle conduite d'eau pluviale d'un montant TTC de 20 465,40 €.

Les travaux doivent débuter dans les prochains jours.

Travaux de voirie

Au cours de l'année 2022, des travaux importants de voirie ont été menés pour un montant total de 40 377,28 € HT ; ces travaux ont été subventionnés par le Conseil départemental à hauteur de 18 000 €. Ces travaux ont concerné l'enrobé de la rue des Pyrénées (21 829,28 € HT), un revêtement bicouche dans la rue Alfred Lafforgue (9 788,00 € HT), un revêtement bicouche dans la rue de l'Aiguillon et le chemin Saint-James et des revêtements partiels (8 760,00 € HT).



Remplacement d'un poteau incendie

Le poteau incendie situé près de l'église était hors service et a dû être changé.

Les travaux ont été menés par la SPL EBCS Eaux Barousse Comminges Save pour un montant de 2 207,28 € TTC.

Travaux Gendarmerie

Il a été nécessaire de mener des travaux d'étanchéité sur l'auvent du bâtiment de la Gendarmerie.

La SARL Étanchéité Garonnaise a réalisé ces travaux pour un montant de 2 972,55 € TTC.

Élagage des platanes place de la Mairie et allée Alfred Lafforgue

Merci aux agents communaux sous la conduite de Jean-Paul Soulé ; ces travaux ont nécessité la location d'une nacelle et d'un broyeur au SIVOM du Haut-Comminges.

Réparations sur le toit et la charpente de l'église Saint-Roch

Le toit de l'église Saint-Roch nécessitait des réparations pour éviter que le plafond ne continue à se dégrader : des ardoises (en fibrociment amianté) étaient cassés ou manquantes à certains endroits ce qui entraînait des infiltrations d'eau parfois assez importantes.

Deux entreprises spécialisées, la Zinguerie des Pyrénées et MDB Toiture, sont intervenues avec une nacelle de 26 m pour effectuer ces réparations et, par la même occasion, mesurer précisément la toiture et nettoyer certaines portions de mur qui en avaient bien besoin (côté monument aux morts).

Lors d'une intervention ultérieure, cette même entreprise a également consolidé une poutre faîtière qui avait, pendant plusieurs années, souffert de ces infiltrations et dont la solidité pouvait être mise en doute.

Ces travaux d'urgence permettent de planifier sereinement et trouver le financement pour un autre chantier, de bien plus grande ampleur : la réfection complète du toit avec remplacement des ardoises en fibrociment amianté par de véritables ardoises.



Extinction de l'éclairage public

Merci à tous les Lourais et Louraises d'avoir approuvé, depuis début octobre, l'extinction de l'éclairage public sur notre commune de 0h00 à 6h00.

Nous contribuons ainsi à notre échelle à la sauvegarde de notre environnement et également à des économies non négligeables sur notre facture électrique.

Travaux de rénovation énergétique et thermique des logements communaux

Dans sa séance du 22 février 2022, le conseil municipal a décidé des travaux de rénovation thermique et énergétique au sein de neuf logements communaux. Ces travaux consistent à remplacer des menuiseries extérieures dans l'ensemble des logements ainsi que les chaudières et VMC au sein de deux d'entre eux. De ce fait, ces travaux en cours de réalisation permettent d'avoir un gain en termes de consommation d'énergie, de confort et économique.

En parallèle et en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées (SDE65) et la Communauté de Communes Neste Barousse, un pré-diagnostic énergétique a été réalisé afin de présenter l'intérêt de réaliser cette rénovation thermique et énergétique.

L'investissement nécessaire est estimé à 42 929 € HT. Des demandes de subventions sont en cours de négociation (Europe, État, Région, Département).

Projet réseau de chaleur

De nombreux bâtiments communaux (école et salle des fêtes), intercommunaux (maison de santé, centre de loisirs et gymnase), le collège et la maison de retraite « Le Val de l'Ourse » sont alimentés principalement par le biais de chaudières à gaz.

Dans un contexte d'économie d'énergie et de réduction de la pollution atmosphérique, l'ensemble des partenaires (Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, communauté de communes Neste Barousse, commune de Loures-Barousse et maison de retraite) ont décidé d'adopter la proposition du Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées (SDE65), à savoir l'alimentation de chacun de nos bâtiments par le biais d'un réseau de chaleur. Ce réseau de chaleur sera alimenté par une chaudière à bois implantée sur un terrain communal à proximité de la salle des fêtes.

Coût estimatif des travaux : 888 180 € HT financés par le SDE qui facturera à chaque abonné le prix de l'énergie utilisée. La commune devra réaliser des travaux d'adaptation du chauffage de la salle des fêtes pour être raccordé au réseau de chaleur. Le coût de ces travaux est estimé à 34 860 €. La commune sera accompagnée financièrement par l'État et le Département des Hautes-Pyrénées pour réaliser ces travaux.

Les travaux sont programmés par le SDE dans le courant du second semestre 2023.

Projet de centrale photovoltaïque à l'école communale

Dans sa séance du 2 septembre 2022, le conseil municipal a décidé de confier au Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées (SDE65) la maîtrise d'ouvrage d'installations de production d'électricité d'origine photovoltaïque sur la toiture de l'école primaire et la passation avec les entreprises délégataires, de tous les actes relatifs à leur construction et à leur exploitation.

En effet, l'école de Loures-Barousse comporte une toiture de taille moyenne orientée Sud et Est-Ouest. Notre commune s'est intéressée à l'installation de panneaux photovoltaïques sur ce bâtiment qui s'avère propice à la production d'énergie photovoltaïque qui pourrait atteindre 95 kWh.

Cette production sera une source de revenus complémentaire pour la commune qui permettra également de faire des économies non négligeables en matière d'utilisation d'énergie électrique.

La commune travaillera avec le SDE65 pour mener à bien ce projet dont le coût HT est évalué à environ 95 000 €.

Panneaux d'information lumineux

Nous avons tous besoin d'être informés le plus rapidement possible sur les évènements, les faits ayant trait à la sécurité civile, l'activité communale, la vie associative...

Notre municipalité se doit de renseigner et de prévenir les Louraises et les Lourais dans les meilleurs délais et de façon efficace.

Ainsi, nous avons décidé d'implanter, dès l'année prochaine, des panneaux lumineux d'information place de l'Église.

Au-delà de la population louraise, ces panneaux permettront de renseigner les personnes de passage, visiteurs réguliers et ponctuels de notre commune.

Les associations louraises qui le souhaiteront pourront bénéficier de cet équipement, donnant alors à leur information une meilleure visibilité.

Le conseil municipal a opté dans sa séance du 6 mai 2022 pour la solution Lumiplan double face qui sera financée sur les fonds propres de la commune et des subventions.



Terrain multisport / City stade

Notre commune doit penser à sa jeunesse, à son collège et à son école.

Par ailleurs, nous nous sommes inscrits dans la dynamique des prochains Jeux Olympiques 2024 par le biais de l'opération « Terres de Jeux 24 » !!!

Sur ces bases, nous avons engagé une réflexion sur un projet d'aménagement d'un terrain multisports. En fait : un mini stadium d'environ 20 X 10 m où les scolaires et les jeunes pourront pratiquer le football, le basketball, le volley, le badminton...

Le coût total d'un tel équipement sportif est évalué autour de 50 000 € TTC et peut faire l'objet d'un bon niveau de subventions.



Projet achat propriété 24, rue Nationale

Dans sa séance du 20 octobre 2022, le conseil municipal a donné son accord de principe pour l'achat d'une propriété au 24, rue Nationale.

D'une superficie totale de 8310 m² et située à l'intérieur du périmètre d'agglomération, elle a valeur de patrimoine pour la commune.

La commune a donc construit un partenariat avec l'Établissement Public Foncier (EPF) Occitanie afin d'acheter le bien et de réfléchir à son devenir.

En effet et après étude architecturale, le bâtiment peut faire l'objet d'un réaménagement éventuel avec la possibilité de création de logements, salles ou bureaux.

Enfin, sur le grand terrain contigu au bâtiment sera menée une réflexion d'aménagement paysager de notre village.

Projet de maison partagée Scapa VYV

Le conseil municipal a donné son accord dans sa séance du 20 octobre dernier pour l'implantation d'un hébergement à destination de personnes âgées (8/10 logements en habitat partagé).

Des négociations sont en cours avec la SCAPA VYV, déjà présente sur notre territoire par le biais de l'EHPAD « Résidence le Val de l'Ourse » et avec l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Pyrénées (OPH 65).

Le type d'habitat envisagé peut être fédérateur de liens sociaux, d'assistance continue et de valorisation de la qualité de la vie des auxiliaires et des personnes âgées.

Réhabilitation de la station d'épuration

Le Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save (SEBCS) doit mener courant 2023 des travaux importants de réhabilitation de la station d'épuration sur notre commune pour un montant de 1 254 280 € HT.

Réorganisation du collège

Un projet de réorganisation du collège de Loures-Barousse est en cours ; il est mené par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées et la communauté des communes Neste Barousse en charge du périscolaire.

Ce projet passe par une extension des bâtiments pour des travaux évalués à 1 725 000 €.

l'ancienne municipalité, le concours de notre commune se borne à la mise à disposition gratuite d'une partie du terrain où été implantée l'ancienne maternelle (environ 360 m²).

Élagage des 22 platanes avenue de Luchon

Courant 2023, nous envisageons l'élagage des 22 platanes sur l'avenue de Luchon ; l'entreprise Sanguinet de Tarbes serait retenue pour un montant de 5808 € TTC



Place de la Mairie

Utilisation du préau pour des expositions

Dans sa séance du 2 septembre dernier, le conseil municipal a décidé de soutenir l'initiative de Julien Lézian et Yannick Dupuy.

Leur projet culturel porte sur la réhabilitation du préau et de la cour de l'ancienne école communale afin d'y présenter des expositions temporaires tout au long de l'année.

Les expositions seront consacrées à l'histoire de la vie locale, au patrimoine et à la culture en général.

WC

Nous allons réaliser des travaux de réhabilitation des WC publics place de la Mairie. Ces travaux devraient être menés en régie.

EN BREF

Vœux de la commune

Le maire et le conseil municipal vous convient à la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 13 janvier 2023 à 19H00

Achat d'un nouveau tracteur

Notre ancien tracteur municipal de marque Deutz et âgé de 12 ans présentait quelques faiblesses et tombait souvent en panne. Il était aussi de trop faible puissance au regard des travaux effectués sur notre commune. Il fallait donc procéder à son changement. Dans sa séance du 2 septembre 2022, le conseil municipal a décidé l'achat d'un nouveau tracteur CLASS ELIOS 240 avec cabine de 98 CV avec chargeur et épareuse pour un montant total de 78 000 € TTC.

Loures-Barousse est l'une des Petites Villes de Demain

Ce programme a pour objectif de renforcer l'accompagnement des partenaires (État, Région, Département...) sur les projets portés par la commune notamment en axant les réflexions sur l'amélioration du cadre de vie, sur la sécurisation des déplacements, sur l'amélioration de l'habitat ou encore sur le développement de l'activité économique.

Ainsi, la convention-cadre sera signée à la préfecture des Hautes-Pyrénées le 23 janvier entre Loures-Barousse, Saint-Laurent-de-Neste et la communauté de communes Neste Barousse.

Entre autres, grâce à la mise en place du programme, la commune bénéficiera des avantages fiscaux et juridiques liés à l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

De nombreux avantages s'appliqueront sur la commune en termes d'habitat et d'activité économique.

Le dispositif Denormandie dans l'ancien en est un exemple : il s'agit d'une aide fiscale accordée dans le cadre d'un investissement locatif.

Ce dispositif est destiné à encourager la rénovation dans l'ancien pour répondre aux besoins de logement des populations.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre commune ou envoyer un mail à pvd@neste-barousse.fr.

Dispositif Moby

Notre commune a décidé par délibération du 6 mai 2022 de s'inscrire dans le dispositif Moby.

En effet, on constate sur la commune que l'utilisation de la voiture individuelle est privilégiée en grande majorité pour les déplacements des élèves qui fréquentent l'école communale et le collège.

La proximité de ces deux établissements scolaires situés avenue de l'Esponne entraîne de nombreux flux durant les heures d'entrée et de sortie de classe.

En réfléchissant, sur l'ensemble des déplacements liés à ces deux établissements, la commune aura donc différentes clés afin de répondre à des enjeux majeurs du territoire communal et intercommunal. De plus, un ensemble d'actions de sensibilisation sera réalisé auprès des enfants de l'élémentaire et du collège.

Plan local d'Urbanisme intercommunal

Le Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), élaboré à l'initiative de la communauté de communes arrive enfin à sa dernière phase.

Deux réunions publiques se sont tenues à Sarp et à Saint-Laurent-de-Neste.

Le PLUi est le document d'urbanisme qui, à l'échelle des 43 communes, va définir les règles de constructibilité pour les 10 prochaines années.

Plus d'informations : www.neste-barousse.fr

Communauté de Communes Neste Barousse

15, Croix Huguenots 65370 SARP – Tél. : 05 62 99 35 23

Tri sélectif

Dès le 1er janvier 2023, tous les emballages ménagers et les papiers se trient.

Vous trouverez avec le bulletin, la fiche d'information éditée par le SIVOM du Haut Comminges (05 61 94 79 40).

France Services

France service est un guichet unique pour toutes vos démarches administratives numériques et papier.

Plus d'informations : sarp@france-services.gouv.fr

Communauté de Communes Neste Barousse

15, Croix Huguenots 65370 SARP Tel : 05 62 99 20 42

Facebook : France Services -Sarp

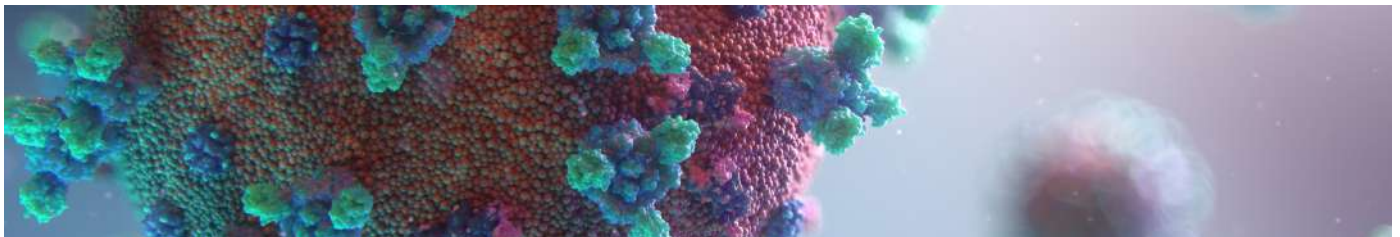
Du lundi au vendredi de 9H00 à 12H30 et de 14H à 17H

Maison de Santé pluridisciplinaire

Non, Loures-Barousse n'est pas un désert médical ! Le Docteur POUTRAIN, aidé de médecins adjoints, continue ses consultations à la maison de santé de Loures-Barousse.

Consultation sur rendez-vous à la maison de santé : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Contact : 05 81 74 80 00



COVID-19

En ce mois de décembre 2022, le COVID-19 n'a cessé de progresser en France et tout particulièrement dans notre région avec une augmentation des nouvelles hospitalisations et un nombre de décès en hausse.

Dans ce contexte, Santé publique France préconise le maintien de l'application des gestes barrières :

- port du masque :

-- dans les lieux clos et de promiscuité et les transports collectifs (métro, train, autobus, avion..);

-- dans les grands rassemblements, y compris à l'extérieur, pour les personnes fragiles en raison de leur âge ou de leurs pathologies ;

-- en présence de personnes âgées, immunodéprimées ou souffrant de maladies chroniques ;

-- pour les personnes fragiles (personnes âgées ou immunodéprimées...);

-- dans les établissements hospitaliers et pour les personnes âgées ;

-- en cas de symptômes et jusqu'à 7 jours en cas de statut de contact à risque ou en sortie d'isolement.

- lavage des mains ;

- aération des lieux clos.

NUMÉROS UTILES

- Maison de santé pluridisciplinaire : 05 81 74 80 00
- Office de tourisme intercommunal (Sarp) : 05 62 99 21 30
- Communauté de communes Neste-Barousse (Sarp) : 05 62 99 35 23
- Centre médico-social (2 rue Alfred Lafforgue) : 05 62 99 20 21
(permanence de l'assistante sociale le mardi de 9h30 à 11h30, sur rendez-vous)
- Gendarmerie : 05 62 99 20 02 ou 17 ou 112
- Femmes victimes de violences : 3919
- La Poste : 05 62 40 24 03